

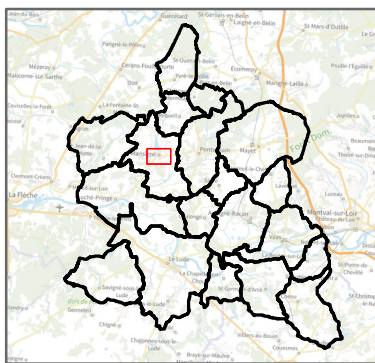
Communauté de Communes
SUD SARTHE
PLUi - Plan de zonage

Mansigné Bourg
04b - MAN1
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 11/07/2024 approuvant les dispositions de la modification n°1 du PLUi de la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Le Président,
François BOUSSARD

François BOUSSARD



Légende

- [illegible]